



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le 18-22 de l'apprentissage reconduit à Val-de-Travers

Le Conseil communal de Val-de-Travers se réjouit de constater que le « 18-22 » rencontre toujours le même intérêt de la part des employeurs de notre région et des élèves à la recherche de places d'apprentissage.



Depuis de nombreuses années, les statistiques d'orientation des élèves de notre école à la fin de leur scolarité obligatoire démontrent que 40% de ceux-ci choisissent la voie de l'apprentissage dual. Dans le but de soutenir cet élan et cet intérêt pour les formations en emploi, la direction de l'école Jean-Jacques Rousseau, en partenariat avec l'OCOSP et le service de l'économie de la Commune de Val-de-Travers a organisé pour la sixième fois ce mercredi soir, le « 18-22 de l'apprentissage », qui a réuni douze entreprises formatrices et trente-trois élèves du Val-de-Travers au collège de Longereuse, dans une organisation presque devenue habituelle.

Deux fois plus d'entretiens ont eu lieu cette année, en comparaison à l'édition précédente, ce sont donc 84 contacts qui ont pu être pris par nos élèves en quête de places d'apprentissage concernant une large palette de métiers, spécialistes en restauration, cuisinier·ère·s, mécanicien·ne·s de production, polymécanicien·ne·s, micromécanicien·ne·s, mécanicien·ne·s en machines de chantier, dessinateur·trice·s, logisticien·ne·s, employé·e·s de commerces, assistant·e·s socio-éducatif·ve·s, électricien·ne·s de réseau, agent·e·s d'exploitation, technologues en emballage, etc.

Pour les jeunes, l'enjeu était avant tout d'obtenir des stages qui leur permettront de confirmer leur motivation et leur intérêt pour les formations envisagées. Il s'agissait aussi pour beaucoup de se confronter pour la première fois à un entretien d'embauche et d'acquérir ainsi des expériences utiles pour la suite.

La Commune de Val-de-Travers, présente aussi en tant qu'employeur, l'Ecole Jean-Jacques Rousseau et l'OCOSP se réjouissent de ce nouveau succès. Après six éditions, on constate que les échos sont toujours aussi positifs et qu'on ne peut que faire perdurer cette belle initiative.

Val-de-Travers, le 17 novembre 2022

**LE CONSEIL COMMUNAL**

---

**CONTACT** | Christophe Calame, conseiller communal  
**Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement**

+41 32 886 43 96 | christophe.calame@ne.ch

